

RCS : LA ROCHELLE

Code greffe : 1704

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHELLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 40073

Numéro SIREN : 778 127 613

Nom ou dénomination : Airbus Atlantic

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2022 sous le numéro de dépôt 6715

*certifié conforme*

1

**BILAN - ACTIF**

DGFIP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : AIRBUS ATLANTIC SAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 0000 21 de l'ancien arsenal 17300 Rochefort		Durée de l'exercice précédent* 12			
Numéro SIRET* 7 7 8 1 2 7 6 1 3 0 0 0 4 1		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, 31/12/2021			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA		0	0		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
		Frais de développement * CX	CQ	41 936 973	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	32 912 592	
		Fonds commercial (1) AH	AI	388 281 800	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	1 906 018	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	0	
		Constructions AP	AQ	116 448 495	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	260 320 434	
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	5 547 411	
		Immobilisations en cours AV	AW	4 877 189	
		Avances et acomptes AX	AY	29 730	
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
			Autres participations CU	CV	66 956 884
	Créances rattachées à des participations BB		BC	51 877 702	
	Autres titres immobilisés BD		BE		
	Prêts BF		BG	12 450	
	Autres immobilisations financières* BH		BI		
	<b>TOTAL (II)</b> BJ		1 200 919 530	BK	457 164 906
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	18 428 430	
		En cours de production de biens BN	BO	502 652 948	
		En cours de production de services BP	BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	37 561 548	
		Marchandises BT	BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	827 976	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	23 544 590	
		Autres créances (3) BZ	CA	50 087 182	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC		
		Values mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD	CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	329 799 128		
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	3 202 641		
	<b>TOTAL (III)</b> CJ	CK	79 534 569		
	Prais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
	Écarts de conversion actif* (VI) CN		1 535 960		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b> CO		2 708 501 624	1A	536 699 475	
Revoirs ; (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes ; CP	12 450	(3) Part à plus d'un an CR	
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Cegrid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AIRBUS ATLANTIC SAS		Néant <input type="checkbox"/>
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 200 000 000 .....)	DA	200 000 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	381 537 010	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK )	DC	0	
	Réserve légale (3)	DD	20 000 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ )	DG	466 450 337	
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	79 892 004	
	Subventions d'investissement	DJ	215 313	
	Provisions réglementées *	DK	32 668 588	
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	1 170 763 253	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	116 866 414	
	Provisions pour charges	DQ	85 252 466	
	<b>TOTAL (III)</b>	DR	202 118 880	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	0	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI )	DV	247 287 135	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	89 784 561	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	256 177 148	
	Dettes fiscales et sociales	DY	78 064 700	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	0	
Compte régul.	Autres dettes	EA	22 776 294	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	104 830 179	
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	798 920 016		
Écarts de conversion passif*	(V)	ED		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	2 171 802 149		
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IF		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	660 896 454		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCF	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	0	FB		FC	0	
	Production vendue { biens * services *	FD	955 017 240	FE	275 278 126	FF	1 230 295 366	
		FG	113 107 344	FH	40 741 448	FI	153 848 792	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 068 124 583	FK	316 019 575	FL	1 384 144 158	
	Production stockée*				FM	-6 750 042		
	Production immobilisée*				FN	1 505 717		
	Subventions d'exploitation				FO	7 210 797		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	100 234 443		
	Autres produits (1) (11)				FQ	0		
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	1 486 345 073
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	0	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	0	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	316 582 184	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	38 035 534	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	680 795 788	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	15 962 316	
	Salaires et traitements*					FY	209 135 048	
	Charges sociales (10)					FZ	87 761 444	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	37 615 688
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	13 052 144
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	20 553 714	
	Autres charges (12)					GE	1 546 773	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	1 421 040 633	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	65 304 440	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	255 000	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	2 188 213	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	3 647 444	
	Différences positives de change					GN	19 452 761	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	25 543 417	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	1 535 960	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	895 651	
	Différences négatives de change					GS	67 319	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	2 498 930	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	23 044 487	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>						GW	88 348 927	

1<sup>er</sup> EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Cegid Group

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise <b>AIRBUS ATLANTIC SAS</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA 89 020
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB 0
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC 8 896 884
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD 8 985 904
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 142 847
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF 94
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 1 209 628
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH 1 352 569
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI 7 633 334	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ 11 817 726	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK 4 272 532	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL 1 520 874 394	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM 1 440 982 390	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN 79 892 004	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP 0
		- Crédit-bail immobilier	HQ 452 238
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ 2 443 213	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK 3 637	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX 39 039	
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1 372 935	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4 2 794 832		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatifs <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>	
	Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>	
(7) joindre en annexe : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le	<b>Exercice N</b>		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés	134 232		
Provision amortissements dérogatoires	1 209 628	8 896 884	
Quote-part subvention d'investissement virée au résultat		10 979	
Pénalités et amendes fiscales	4 203		
Pénalités sur marchés, achats et ventes	4 507		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<b>Exercice N</b>		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	



**AIRBUS ATLANTIC**

Société par actions simplifiée au capital de 291.280.000 euros  
Siège social : Zone industrielle de l'Ancien Arsenal - 17300 ROCHEFORT

RCS La Rochelle 778 127 613

(La « Société »)

---

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE**

**EN DATE DU 30 JUIN 2022**

**DEUXIEME DECISION**

L'Associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 qui s'élève à 79 892 004,31 euros au poste « AUTRES RESERVES ».

Répartition après affectation :

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 1 170 763 253,56 euros et celui des réserves à 1 137 879 351,51 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, il est précisé qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

**Cette résolution a été approuvée par l'associée unique.**

**Certifié conforme.**



\_\_\_\_\_  
**Le Président**

Monsieur Cédric GAUTIER



**Airbus Atlantic**  
**(Anciennement Stelia Aerospace)**  
Exercice clos le 31 décembre 2021

**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

ERNST & YOUNG Audit



## Airbus Atlantic (Anciennement Stelia Aerospace)

Exercice clos le 31 décembre 2021

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Airbus Atlantic,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Airbus Atlantic relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 20 mai 2022

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Jérôme Guirauden

Mathilde Ferrand

[ Airbus Amber ]

## BILAN ACTIF

Rubriques en milliers d'€	Montant brut	Dépréciation	31/12/2021	31/12/2020
Capital souscrit non appelé I				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Fonds de commerce	388 282		388 282	388 282
Frais de développement	73 351	41 936	31 415	33 106
Concessions,brevets,droits similaires	37 289	32 913	4 377	5 011
Immobilisations incorporelles en cours	1 906		1 906	2 149
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	7 916		7 916	7 916
Constructions	205 000	116 448	88 551	94 962
Installations techniques, matériel, outillage	355 172	260 320	94 852	96 655
Autres immobilisations corporelles	8 249	5 547	2 701	3 157
Immobilisations corp. en cours	4 877		4 877	13 229
Avances et acomptes	30		30	30
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Autres participations	66 957		66 957	50 056
Créances rattachées à participations	51 878		51 878	50 310
Prêts	12		12	12
Autres immobilisations financières				134
<b>TOTAL II</b>	<b>1 200 920</b>	<b>457 165</b>	<b>743 755</b>	<b>745 010</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	31 810	18 428	13 382	19 725
En-cours de production de biens	502 653		502 653	496 817
Produits intermédiaires et finis	175 864	37 562	138 302	173 686
Avances,acomptes versés/commandes	828		828	10 962
<b>CREANCES</b>				
Créances clients & comptes rattachés	411 803	23 545	388 258	378 901
Autres créances	50 087		50 087	61 019
<b>DIVERS</b>				
Disponibilités	329 799		329 799	350 555
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	3 203		3 203	2 426
<b>TOTAL III</b>	<b>1 506 046</b>	<b>79 535</b>	<b>1 426 512</b>	<b>1 494 091</b>
Ecart de conversion actif IV	1 536		1 536	3 590
<b>TOTAL GENERAL (I à IV)</b>	<b>2 708 502</b>	<b>536 699</b>	<b>2 171 802</b>	<b>2 242 691</b>

[ Airbus Amber ]

## BILAN PASSIF

Rubriques en milliers d'€	31/12/2021	31/12/2020
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social ou individuel	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	381 537	381 537
Réserve légale	20 000	20 000
Autres réserves	456 450	565 491
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	79 892	(109 041)
Subventions d'investissements	215	
Provisions règlementées	32 669	40 356
<b>TOTAL I</b>	<b>1 170 763</b>	<b>1 098 343</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	116 866	150 778
Provisions pour charges	85 252	111 380
<b>TOTAL II</b>	<b>202 119</b>	<b>262 158</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts, dettes fin. Divers	247 287	377 716
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	89 785	79 978
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	256 177	243 619
Dettes fiscales et sociales	78 065	61 492
Autres dettes	22 776	30 214
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	104 830	89 170
<b>TOTAL III</b>	<b>798 920</b>	<b>882 190</b>
Ecarts de conversion passif	<b>IV</b>	
<b>TOTAL GENERAL (I à IV)</b>	<b>2 171 802</b>	<b>2 242 691</b>

[ Airbus Amber ]

## COMPTE DE RESULTAT

Rubriques	En milliers d'€	31/12/2021	31/12/2020
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>		<b>1 384 144</b>	<b>1 501 538</b>
Production stockée		(6 750)	(83 753)
Production immobilisée		1 506	4 441
Subventions d'exploitation		7 211	6 445
Reprises sur provisions & transferts de charge		98 021	54 014
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I</b>		<b>1 484 132</b>	<b>1 482 684</b>
Achats matières premières, autres approvisionnements		316 582	373 861
Variations de stock (matières premières et approvisionnements)		38 036	22 773
Autres achats et charges externes		680 796	712 832
Impôts, taxes et versements assimilés		15 962	24 422
Salaires et traitements		209 135	194 689
Charges sociales		87 761	83 598
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>			
Sur immobilisations :		37 616	45 930
Sur actif circulant : dotations aux provisions		13 052	20 030
Pour risques et charges : dotations aux provisions		18 340	88 024
Autres charges		1 547	3 739
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II</b>		<b>1 418 827</b>	<b>1 569 898</b>
<b>1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>		<b>65 304</b>	<b>(87 214)</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
Produits financiers de participation		255	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		2 188	3 412
Reprises sur provisions et transferts de charges financières		3 647	4 912
Différences positives de change		19 453	
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III</b>		<b>25 543</b>	<b>8 325</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
Dotations financières aux amortissements et provisions		1 536	3 590
Intérêts et charges assimilées		896	1 626
Différences négatives de change		67	31 321
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES IV</b>		<b>2 499</b>	<b>36 537</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>		<b>23 044</b>	<b>(28 212)</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)</b>		<b>88 349</b>	<b>(115 426)</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		89	
Reprises sur provisions et transferts de charges exceptionnelles		8 897	9 353
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V</b>		<b>8 986</b>	<b>9 353</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		143	251
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		0	1 607
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		1 210	1 968
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI</b>		<b>1 353</b>	<b>3 826</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>		<b>7 633</b>	<b>5 527</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	<b>VII</b>	11 818	2 132
Impôts sur les bénéfices & (crédits d'impôt)	<b>VIII</b>	4 273	(2 990)
<b>5. BENEFICE OU PERTE</b>		<b>79 892</b>	<b>(109 041)</b>

[ Airbus Amber ]

## FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

### **Impact de la pandémie COVID-19**

Les activités commerciales, les résultats d'exploitation et la santé financière du groupe Airbus resteront potentiellement affectés par la pandémie COVID-19. Les risques et incertitudes subsistent. La crise sanitaire impacte la viabilité financière des différents acteurs de l'aérien et la réduction du trafic aérien mondial. S'ajoutent à cela de nouveaux variants de la pandémie COVID-19, les confinements successifs, les limitations de voyages et autres restrictions imposées à travers le monde, qui ont posé des difficultés en termes de logistique et pourraient perturber les activités du groupe, ses opérations et sa chaîne d'approvisionnement ainsi que la réception d'avions par nos clients.

Les compagnies aériennes ont réduit leur capacité, cloué temporairement au sol une grande partie de leurs flottes, cherché à mettre en œuvre des mesures visant à réduire leurs dépenses et à sécuriser les liquidités. Certaines compagnies aériennes cherchent également à obtenir des arrangements avec les créanciers, une restructuration ou une demande de protection contre la faillite ou l'insolvabilité, ce qui pourrait avoir d'autres conséquences pour le groupe Airbus et son carnet de commandes, ainsi que d'autres conséquences découlant des procédures connexes.

En 2021, l'environnement commercial semble s'améliorer. En effet, la demande dans le secteur des transports aériens a notamment augmenté.

Le 27 mai 2021, le groupe Airbus a fourni à ses fournisseurs ses derniers plans de production, estimant que le marché des avions commerciaux reviendrait à son niveau pré-COVID entre 2023 et 2025, le segment des avions monocouloirs en tête. Anticipant la poursuite de la convalescence du marché, le groupe Airbus s'est engagé sur un rythme de production de 45 avions par mois pour la famille A320 lors du quatrième trimestre de 2021 et a appelé ses fournisseurs à se préparer à l'augmentation de leur cadence de production à 64 d'ici le deuxième trimestre de 2023. Début 2022, la cadence de production mensuelle de l'A220 s'élèvera environ à 6. La cadence de production de l'A350 devrait atteindre 6 d'ici l'automne 2022 alors que la production de l'A330 restera à 2 par mois.

Le 28 octobre 2021, le groupe Airbus a annoncé que la cadence de production de l'A220, de 5 avions par mois, devrait augmenter à environ 6 par mois en début 2022, qui pourrait atteindre 14 d'ici le milieu de la décennie. Concernant la famille A320, le groupe Airbus travaille actuellement à l'intensification du programme et se dirige vers une cadence mensuelle de 65 avions d'ici l'été 2023. Les récents succès commerciaux du programme A330 permettront d'atteindre une augmentation de la cadence de 2 à 3 avions en fin 2022. Le programme A350 devrait augmenter de 5 à 6 avions par mois en début 2023.

### **Plan d'adaptation des effectifs**

Au 31 décembre 2021, la totalité de la provision de restructuration 2020 a été reprise et constitue désormais une charge à payer de personnel pour un montant de 9 millions d'euros dans les comptes de Stelia Aerospace SAS reflétant ainsi la progression du plan.



[ Airbus Amber ]

## EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

### **Création d'Airbus Atlantic**

Avec effet le 1er janvier 2022, le groupe Airbus a procédé à la réorganisation de ses activités aérostructures en France dans l'objectif d'intégrer au sein de STELIA Aerospace les activités aérostructures d'Airbus Operations exploitées sur ses sites de Nantes et de Saint-Nazaire ainsi que les activités associées situées à Toulouse, en vue de (i) construire un actif stratégique dans le domaine des aérostructures au sein du groupe Airbus et (ii) bâtir une structure aérostructures de premier plan.

L'opération a pris la forme d'un apport partiel d'actifs de la branche d'activités aérostructures par Airbus Opérations SAS à STELIA SAS. En rémunération de cet apport 91 280 000 actions nouvelles ont été émises et attribuées à Airbus Operations via une augmentation de capital de 91 280 000 euros. A la même date, Airbus Operations a effectué une distribution exceptionnelle en nature de ses titres Airbus Atlantic au profit d'Airbus SAS. A l'issue de ces opérations, Airbus SAS est devenue l'actionnaire unique d'Airbus Atlantic.

Simultanément à la réalisation de l'apport, Airbus SAS a cédé à Airbus Atlantic son activité de prestation de services de responsable de la performance du flux industriel de l'usine de Nantes et responsable des activités de configuration management et de gestion des modifications majeures et nouveaux développements "ODBN".

### **Invasion de l'Ukraine par la Russie**

L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 et les sanctions internationales qui en ont résulté contre la Russie, la Biélorussie et certaines entités et individus russes ont entraîné une perturbation des activités, des opérations et de la chaîne d'approvisionnement de la Société. Suite à l'imposition de sanctions par l'UE, le Royaume-Uni, les États-Unis et d'autres pays concernant les activités de la Société, le Groupe AIRBUS a annoncé en mars 2022 qu'il suspendait la livraison d'avions et de services de soutien aux clients russes, ainsi que la fourniture de pièces de rechange à la Russie. La Société applique les réglementations et sanctions applicables à ses installations et opérations en Russie. Une partie du titane utilisé par la Société provient de Russie, par l'intermédiaire des fournisseurs de la Société. Alors que les risques géopolitiques sont intégrés dans les politiques d'approvisionnement de titane de la Société, l'impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et toute restriction future d'importation de titane de Russie est en cours de revue.

La société a mis en place une cellule de gestion de crise en réponse à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, surveille la situation et évalue les impacts sur ses opérations, la production et les livraisons autant que les impacts indirects sur la logistique, l'approvisionnement en matériaux, les prix de l'énergie et l'inflation.

Bien que l'impact global ne puisse pas être raisonnablement évalué au moment de ce rapport, les affaires, les résultats et la santé financière pourraient être affectés par les impacts directs et indirects de l'invasion de l'Ukraine par la Russie et résultant des sanctions internationales.

### **Nouvel accord de protection sociale**

Le 25 février 2022, un nouvel accord sur la protection sociale Santé et Prévoyance a été signé en France. En compensation, à partir du 1er janvier 2024 les salariés partant en retraite devront désormais effectuer leur préavis.

Compte tenu de la date de signature de l'accord, il n'y a pas d'impact sur les comptes 2021 et compte tenu des principes comptables appliqués par la société (méthode du corridor) l'impact n'est pas matériel de manière prospective.

---

[ Airbus Amber ]

## PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Règlement 2014-03 relatif au Plan Comptable Général dans sa version consolidée au 1er janvier 2018 relatif au Plan Comptable Général et des conventions dites règles et méthodes comparables appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation ;
- Permanence des méthodes ;
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### 3.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire conformément aux règles de la profession.

Les principales durées d'utilisation retenues sont les suivantes :

- |                                       |   |
|---------------------------------------|---|
| • Concessions, brevets, licences      | 7 ans   |
| • Logiciels                           | 1 à 3 ans   |
| • Constructions                       | 10, 18, 20, 25, 50 ans selon méthode des composants |
| • Agencements, aménagements           | 10 à 15 ans   |
| • Matériels et outillages industriels | 3 à 10 ans  |
| • Matériels informatiques             | 3 à 7 ans   |
| • Outillages spécialisés              | 5 ans   |

L'amortissement dégressif est pratiqué pour les biens y ouvrant droits. La différence entre l'amortissement dégressif et l'amortissement linéaire est portée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

### 3.2 TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation sont inscrits au bilan pour leur valeur historique d'acquisition puis éventuellement dépréciés à la clôture de l'exercice.

A la clôture de l'exercice, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir.

Elle peut être déterminée selon plusieurs méthodes :

- Valeur actuelle des bénéfices futurs, par référence à des budgets d'exploitation prévisionnels, dans le cadre d'un plan à long terme de l'entreprise,
- Valeur de marché : prix de cession probable – frais de cession.

### 3.3 STOCKS ET EN COURS

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat moyen pondéré.

La dépréciation est calculée, article par article, selon des coefficients qui sont fonction du nombre de mois de couverture future, des consommations passées et de la famille des marchandises en stocks.

---

## [ Airbus Amber ]

Les travaux en-cours et les stocks de produits intermédiaires et finis sont valorisés au coût de production tel que définis dans le plan comptable général.

Une provision complémentaire est enregistrée si un indice de perte de valeur est identifié.

### 3.4 OPERATIONS EN USD

Conformément aux instructions du Groupe, la société couvre ses opérations en USD en souscrivant des contrats de ventes à terme auprès de AIRBUS SE. le principe étant de couvrir une position nette (ventes moins achats prévisionnels).

Les opérations couvertes sont enregistrées au taux moyen de couverture de la période.

En application du règlement n°2015-05 du 2 juillet 2015 relatif à la comptabilité de couverture, la société :

- Reconnaît les gains et pertes de change latents sur les créances et dettes libellées en devises étrangères en résultat d'exploitation.
- Reconnaît en résultat d'exploitation la juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice.
- Présente le chiffre d'affaires au taux moyen de couverture de l'exercice.

En application de la comptabilité de couverture, les écarts de conversion actif et passif sont reconnus en résultat à la clôture de l'exercice.

Les autres opérations qui resteraient non couvertes font l'objet, à la clôture des comptes, d'une revalorisation au taux de clôture pour ce qui concerne les créances et dettes.

### 3.5 DEPENSES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Les frais de recherche autofinancés sont pris en charge dans l'exercice même de leur comptabilisation.

Les frais de développement portant sur des programmes présentant une forte faisabilité technique et commerciale sont immobilisés conformément aux possibilités offertes par les normes françaises.

Ils sont comptabilisés en immobilisations incorporelles et sont amortis sur une durée de 7 à 10 ans ou amortis par UO produite.

### 3.6 PROVISION POUR DEPRECIATION DES CREANCES CLIENTS

Les comptes clients font l'objet d'une étude au cas par cas et une provision pour dépréciation est constituée pour les créances présentant un doute quant à leur recouvrabilité (client en difficulté financière ou contestations sérieuses de sa part sur toute ou partie de la créance).

### 3.7 CONTRATS A LONG TERME

Dans certaines conditions, dès lors que les quantités de pièces à livrer sont contractuellement connues avec un degré de certitude élevé et que l'engagement de la société est pluri annuel, la société applique le traitement comptable relatif aux contrats à long terme tel que défini par le règlement du CNC 99-10.

Le pourcentage d'avancement est déterminé en fonction des jalons techniques ou de l'avancement des coûts.

Par ailleurs, la marge négative probable sur contrats en cours est provisionnée intégralement dès qu'elle est identifiée, dans la rubrique "provisions pour pertes à terminaison".

---

[ Airbus Amber ]

## 3.8 INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

les engagements sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation n° 2013-02 de l'ANC. Les engagements de retraite, conformément au régime à prestations définies dont bénéficient les salariés de la société, sont enregistrés dans les comptes sociaux.

- Description et comptabilisation des engagements

Les régimes à prestations définies désignent les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui garantissent à certaines catégories de salariés des ressources complémentaires par le biais des conventions collectives. Les engagements de STELIA AEROSPACE se composent d'avantages long terme postérieurs à l'emploi consentis aux salariés de l'entreprise en contrat de travail à durée indéterminée (indemnités de départ à la retraite). La dette relative à l'engagement net de STELIA AEROSPACE concernant le personnel est comptabilisée en provisions pour risques et charges au passif du bilan.

- Détermination de l'engagement net à provisionner

La valeur actuelle des engagements vis-à-vis du personnel est calculée selon la méthode prospective avec projection de salaire de fin de carrière (méthode des unités de crédit projetées). L'évaluation de la dette actuarielle qui correspond à la valeur actuarielle des prestations promises est effectuée à chaque clôture et les données individuelles concernant les salariés sont revues au minimum tous les trois ans. Elle implique la prise en compte d'hypothèses économiques (taux d'actualisation) et d'hypothèses sur le personnel (augmentation moyenne des salaires, taux de rotation du personnel, espérance de vie).

La méthode PBO utilisée (Projected Benefit Obligation) représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn over et de survie.

- Traitement des écarts actuariels

Les écarts actuariels sont la conséquence soit de changements d'hypothèses : mises à jour et ajustement des hypothèses soit d'effets d'expérience : différences dues à l'évolution des données des salariés (augmentation salaires). Les écarts actuariels sont amortis dès lors que le stock d'écarts actuariels existant à l'ouverture de l'exercice représente plus de 10 % de la dette actuarielle à l'ouverture de l'exercice (principe du « corridor »). Cet amortissement d'écart est inclus dans la charge actuarielle de l'exercice suivant. Il s'effectue de façon linéaire sur le nombre moyen d'années d'activité restant à effectuer par les salariés (amortissement d'écarts actuariels).

- Eléments constitutifs des charges de l'exercice

La charge comptabilisée au titre des engagements décrits ci-dessus intègre:

Le coût des services rendus dans l'exercice	Acquisition d'une année de droits supplémentaires
Le coût financier	Charge relative à l'actualisation des droits existants à l'ouverture de l'exercice, compte tenu de l'écoulement de l'année
Le coût des services passés	Charge liée aux modifications des régimes ou à la mise en place de nouveaux régimes
Les écarts actuariels	Charge relative à l'amortissement d'écarts actuariels
L'effet des cessations & liquidations	Charge ou produit lié à toute réduction ou liquidation de régime

[ Airbus Amber ]

## 3.9 INTEGRATION FISCALE

Depuis le 1er janvier 2017, la société a rejoint un nouveau groupe d'intégration fiscale dont la société mère est AIRBUS SAS. Une convention d'intégration fiscale a été conclue.

Les modalités de répartition de l'impôt sur les sociétés assis sur le résultat d'ensemble du Groupe sont les suivantes :

- les charges d'impôt supportées par les sociétés intégrées sont égales à celles qu'elles auraient supporté en l'absence d'intégration fiscale.
- les économies d'impôts réalisées par le Groupe grâce aux déficits des filiales sont comptabilisées chez la mère en moins de la charge d'impôt.
- une annexe à la convention d'intégration fiscale prévoyait que la société bénéficie d'un montant de déficits théoriques reportables en avant de 292 M€.

La société mère est :

AIRBUS SAS  
2 Rond-Point Emile Dewoitine  
31700 Blagnac

## 3.10 CONSOLIDATION

Un reporting consolidé en normes IFRS du groupe STELIA est réalisé pour les besoins de la consolidation de sa société mère AIRBUS.

Les principales entités du groupes STELIA étant elles-mêmes consolidées par AIRBUS, le sous-groupe est exempté de produire des comptes consolidés.



## NOTES SUR LE BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 ETAT DE L'ACTIF BRUT IMMOBILISE

En milliers d'€	Valeurs brutes au début de l'exercice	Acquisitions	Cessions, mises au rebut, remboursements, reclassements	Valeurs brutes en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS	496 115	4 717	- 3	500 828
- dont en cours	4 074	2 821	- 1 559	5 336
ACTIFS CORPORELS	570 115	13 312	- 2 181	581 245
- dont en cours	13 259	4 551	- 12 903	4 907
ACTIFS FINANCIERS	100 570	29 353	- 11 060	118 847
- dont filiales	100 424	29 353	- 11 060	118 717
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 166 799</b>	<b>47 381</b>	<b>- 13 244</b>	<b>1 200 920</b>

(1) Dont Mali technique consécutif à la fusion de 2014 : 388 282 K€

Les créances rattachées à des participations s'élèvent à 51,9 M€ et sont à plus de 1 an.

### 4.2 ETAT DES AMORTISSEMENTS

En milliers d'€	Amortissements au début de l'exercice	Augmentations dotation de l'exercice	Diminutions amortissements s/sorties actif et reprises	Amortissements en fin d'exercice
ACTIFS INCORPORELS	67 566	7 291	-	74 857
ACTIFS CORPORELS	354 175	30 325	- 2 192	382 308
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>421 742</b>	<b>37 616</b>	<b>- 2 192</b>	<b>457 165</b>

### 4.3 STOCKS

Au 31 décembre 2021, la valeur des stocks se détaille comme suit :

STOCKS ET EN-COURS En milliers d'€	31/12/2021			31/12/2020
	Nature	Brut	Dépréciation	Net
Matières premières et autres approvisionnements	31 810	18 428	13 382	19 725
En-cours de production	200 230	0	200 230	185 186
En-cours d'étude	302 422	0	302 422	311 631
Produits intermédiaires et finis	175 864	37 562	138 302	173 687
<b>TOTAL</b>	<b>710 327</b>	<b>55 990</b>	<b>654 337</b>	<b>690 228</b>

### 4.4 PRODUITS A RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir inclus dans les rubriques de l'actif du bilan s'élève à 84 M€. Ils correspondent aux contrats à long terme pour lesquels l'avancement technique ou l'avancement des coûts est supérieur à la facturation.

### 4.5 CAPITAUX PROPRES

Au 31/12/2021, le capital social se décompose en 200 000 000 actions d'une valeur nominale individuelle d'un euro.

La variation des capitaux propres de l'exercice est la suivante :

En milliers d'€	Exercice 2021
<b>Capitaux propres à la clôture avant affectations</b>	<b>1 098 343</b>
Affectation du résultat à la situation nette par l'AGO <sup>(1)</sup>	(109 041)
<b>Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice</b>	<b>989 302</b>
Variations des primes, réserves, report à nouveau	(109 041)
Variations des provisions réglementées	(7 687)
Variations des subventions d'investissement	215
Résultat de l'exercice	79 892
<b>Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice avant AGO</b>	<b>1 170 763</b>

(1) Conformément à la décision de l'Associé Unique du 15 juin 2021

#### 4.6 ETAT DES PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

En milliers d'€	Début	Résultat		Fin
	d'exercice	Dotations	Reprises	d'exercice
POUR RISQUES, dont :	150 778	15 053	- 48 964	116 866
. Pour pertes à terminaison	93 098	-	- 14 576	78 522
POUR CHARGES, dont :	111 380	4 823	- 30 951	85 252
. Pour engagement de retraite (cf.§ 3.8 & 5.8)	- 78 159	- 3 321	5 146	- 76 333
POUR DEPRECIATION, dont :	87 863	13 052	- 21 380	79 535
. Actif immobilisé	57	-	- 57	-
. Actif circulant	87 805	13 052	- 21 323	79 534
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>350 020</b>	<b>32 928</b>	<b>- 101 295</b>	<b>281 654</b>

Les autres provisions pour risques couvrent essentiellement des pénalités et autres réclamations.

#### 4.7 ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Toutes les créances sont à moins d'un an.

Les dettes sont à moins d'un an à l'exception des avances remboursables des programmes A321, A350, Bombardier G7500, TIC H175 et le Falcon F10X dont l'échéance est supérieure à 5 ans (cf § 4.9.).

#### 4.8 CHARGES A PAYER

Le montant des charges à payer inclus dans les rubriques du passif du bilan s'élève à 164 M€.

Elles sont principalement relatives aux dettes fournisseurs pour 92 M€ et aux dettes sociales et fiscales pour 71 M€.

#### 4.9 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES

Dettes financières (En milliers d'€)	Montants
Avances remboursables	48 239
<i>Dont intérêts courus</i>	1 099
Compte courant AIRBUS Group SE. - EUR	197 985
Compte courant AIRBUS Group SE. - GBP	1 063
Dépôts et cautionnements	0
<b>TOTAL</b>	<b>247 287</b>

#### 4.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les produits d'exploitation constatés d'avance s'élèvent à 105 M€ et correspondent pour l'essentiel à des facturations d'avance sur des contrats à long terme pour lesquels l'avancement de la facturation est supérieur à l'avancement technique ou l'avancement des coûts.

#### 4.11 CHIFFRE D'AFFAIRES

En Millions d'€	Exercice courant		Exercice précédent	
France	1 085	78%	1 160	78%
Export	299	22%	342	22%
<b>TOTAL</b>	<b>1 384</b>		<b>1 502</b>	

#### 4.12 TRANSFERT DE CHARGES

Les transferts de charges correspondent à des charges d'exploitation :

En Milliers d'€	Montants
Transferts liés aux charges de personnel	373
Indemnités assurances	0
<b>TOTAL</b>	<b>373</b>

#### 4.13 DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Les dépenses de l'exercice se sont élevées 102,6 M€ et concernent essentiellement les projets SA, A350 et Cabin.

#### 4.14 RESULTAT EXCEPTIONNEL

En Milliers d'€	Montants
Divers produits exceptionnels	89
Reprises aux amortissements dérogatoires nettes des dotations	7687
Diverses charges exceptionnelles	(143)
<b>TOTAL</b>	<b>7 633</b>

#### 4.15 IMPOT SUR LES SOCIETES

La charge d'impôt de l'exercice s'élève à 9 M€ et le montant des crédits d'impôts s'élève à 5 M€. Le taux d'impôt applicable pour l'exercice comptable clos le 31/12/2021 est de 26,5%. Le taux de la contribution additionnelle s'élève à 3,3% du montant de l'impôt société.

Au 31 décembre 2021, le montant des pertes fiscales reportables conformément à la convention d'intégration fiscale applicable s'élève à 84 millions d'euros.

Modalités de répartition de l'impôt :

En Milliers d'€	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Résultat courant et participation	76 531	(3 863)	72 668
Résultat exceptionnel	7 633	(382)	7 251
<b>TOTAL</b>	<b>84 165</b>	<b>(4 273)</b>	<b>79 892</b>

---

## AUTRES INFORMATIONS

### 5.1 ACCROISSEMENT ET ALLEGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

La société n'applique pas la méthode de l'impôt différé et donc ne comptabilise pas les différences temporaires.

A la clôture de l'exercice, les bases taxables concernées par les décalages temporaires d'impôt représentent un montant net actif de 190 M€ et les déficits fiscaux reportables 84 M€.

### 5.2 ENTREPRISES LIEES

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe AIRBUS, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché, la société n'a pas à en donner le détail.

### 5.3 VENTILATION DE L'FFECTIF PAR CATEGORIE PROFESSIONNELLE

Effectif moyen au 31/12	Exercice courant	Exercice précédent
Cadres	1 062	1 097
Employés, techniciens et maîtrises	2 002	2 074
Agents de fabrication	929	1 057
Contrats Pro & assimilés	13	33
<b>Total</b>	<b>4 006</b>	<b>4 261</b>

### 5.4 ENGAGEMENTS HORS BILAN

En milliers d'€	TOTAL
<u>Engagements donnés</u>	
Cautions crédit-bail	41 191
Cautions restitution acompte	2 333
Cautions diverses	9 092
Cautions de bonne exécution performance	5 219
Garantie consentie	649

## 5.5 ENGAGEMENTS DE CREDIT BAIL

En milliers d'€	VALEUR D'ORIGINE	REDEVANCES VERSEES		DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	
		de l'exercice	Cumulées	de l'exercice	Cumulées
Constructions	5 331	678	10 861	308	3 941

En milliers d'€	REDEVANCES RESTANT A PAYER				Valeur résiduelle Brute
	jusqu'à 1 an	de 2 à 5 ans	+de 5 ans	TOTAL	
Constructions	678	339	0	1017	0

## 5.6 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les engagements de retraite sont déterminés en accord avec les principes comptables présentés au § 3.9.

Pour les régimes à prestations définies, donnant lieu à calcul actuariel, les hypothèses ont été fixées par le groupe AIRBUS.

Les hypothèses prises en compte pour l'exercice se déclinent ainsi :

HYPOTHESES DE BASE	
Taux d'actualisation	0,8%
Taux d'augmentation des salaires	2,5%
Taux de charges patronales management	49%
Taux de charges patronales non management	42,6%
Table de mortalité	INSEE TD-TV 2015-2017

VARIATION DE LA DETTE ACTUARIELLE (KEUR)	
<b>Dettes actuarielles à l'ouverture</b>	<b>109 978</b>
Coût des services rendus *	(1 622)
Coût financier	406
Prestations versées au cours de l'exercice	(4 501)
Ecart actuariel généré sur l'exercice	(6 743)
<b>Dettes actuarielles à la clôture (A)</b>	<b>97 518</b>

VARIATION DES ECARTS ACTUARIELS NON COMPTABILISES	
<b>Ecarts actuariels cumulés à l'ouverture</b>	<b>(31 820)</b>
Ecarts générés sur l'exercice	6 743
Amortissement écarts actuariels	3 839
<b>Ecarts actuariels cumulés à la clôture (B)</b>	<b>(21 238)</b>

	Cf. §4.6
<b>PROVISION INSCRITE AU BILAN (A+B)</b>	<b>76 280</b>

\* Le montant des services rendus est négatif cette année car il inclut la reprise de provision liée au PSE. Conformément aux règles du groupe Airbus, nous avons reclassé cette année les provisions post-emploi liées à ce plan en dettes sociales grâce à la liste définitive des employés concernés.

## 5.7 FILIALES ET PARTICIPATIONS

Se reporter au document annexé.

## 5.8 CHANGE ET VENTES A TERME

Afin de limiter son exposition au risque de change en Dollars US, la société a conclu auprès de AIRBUS SE des couvertures fermes de change affectées à des contrats conclus en Dollars US. Les instruments financiers utilisés sont des forwards ou des swaps.

Au 31 décembre, ils s'analysent comme suit :

Nombre d'opérations au 31 décembre	302
Montant notionnel des couvertures en USD (en millions)	1 659
Montant notionnel des couvertures en EUR (en millions)	1 338
Taux de change à la clôture (USD/EUR)	1,1326
Montant des couvertures au taux de clôture (en millions)	1 464
Juste valeur positive actualisée des couvertures (en millions)	0
Juste valeur négative actualisée des couvertures (en millions)	107

La juste valeur des instruments de couverture relatifs à l'exposition nette existante à la clôture de l'exercice s'élève à 13,5 M€.

## 5.9 REMUNERATION DES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION

Les informations relatives aux rémunérations sont disponibles dans le bilan social de la société.

Pour des raisons de confidentialité, nous ne communiquons pas les rémunérations des différents mandataires sociaux.

---